



En riahn

Le travail en réseau

Edito

Voici votre nouveau bulletin.

Vous allez trouver au travers des différents articles et illustrations :

Qu'est ce que le travail en réseau ?

C'est une offre de services partenariales permettant de répondre au mieux à la globalité des besoins de personnes vulnérables aux substances psycho actives .C'est un moyen de développer des pratiques inter professionnelles nouvelles dans une dynamique de coopération, décliné en 3 niveaux :

- la personne
- les professionnels
- les institutions.

Au même titre que d'autres réseaux (21 en Hte Ndie), l'alcoologie est un domaine de soins et de santé, nécessitant un partenariat bio,psycho,social.

Prochainement , sera mis à votre disposition un nouvel annuaire régional ,outil pour vous aider à construire votre partenariat.

**Rendez vous à notre
Journée Annuelle de
Formation
le 18 novembre,
au Conseil Général (76)
Sur le thème « le Déni ».**

A bientôt





Réseau Bernay



Sur Bernay, Alcool Assistance, Haute Normandie est présente depuis 1958..

Pendant de nombreuses années le mouvement était fermé, autarcique. Il croyait à tort, ou à raison peut être, pouvoir aider et régler tous les problèmes de la personne en difficultés avec l'alcool. En Le travail nécessite :
- En amont : Renforcer les motivations
- Pendant les soins : Préparer et rencontrer l'entourage
- En aval : S'approprier les soins et se créer des points d'ancrage. (Un réseau).
Au fil du temps et des années, nous avons constaté qu'autour de nous, il y avait des acteurs qui œuvraient vers la même finalité afin d'optimiser les chances du malade, il devenait nécessaire de mutualiser nos compétences.

Nous sommes alors rentrés dans une phase de communication, d'information et de dialogue et avons tissé des liens avec les structures.

Aujourd'hui des plaquettes avec les noms des responsables, les jours, les dates et lieux de réunions et permanences sont éditées. Elles sont mises à disposition chez les différents acteurs du réseau :

Les pharmaciens, médecins, services sociaux, centre communal d'action sociale, le SPIP, le centre de cure ambulatoire en alcoologie, l'hôpital, la gendarmerie, les pompiers, les collèges, lycées etc....

Dorénavant nous avons tissé des liens sur le territoire. Aujourd'hui, nous savons qui fait quoi, c'est cela travailler en réseau, en partenariat et en complémentarité.

Nos limites s'arrêtent là où débutent les compétences de l'autre.

Au sein du réseau, il faut beaucoup d'humilité, d'empathie et d'altruisme pour faire vivre et faire évoluer celui-ci en faisant converger nos forces, idées et actions envers des personnes en « mal être. »

Ce travail doit être coordonné et se dérouler dans l'esprit de confiance mutuelle où chacun joue son rôle et uniquement son rôle.

Appréhender la personne dans sa globalité en s'appuyant sur le triptyque médico psycho social, voici sûrement la recette de la bonne harmonie des acteurs du réseau .bernayen.

Alcool Assistance B Duez.

Histoire d'un partenariat : La clinique des Bruyères et Inser Santé



Longs et tortueux sont parfois les parcours de soins pour les personnes confrontées à l'alcool.

Dans ce cheminement, entre la prise de conscience, parfois douloureuse, et la mise en actes d'une démarche d'abstinence, l'usager aura affaire à une multitude de professionnels, chacun contribuant par ses compétences à construire ce cheminement.

Les sevrages, ambulatoires ou résidentiels, permettant la rupture physique avec le produit et les séjours dans les structures spécialisées permettant à la personne de se recentrer sur elle-même, d'élaborer une réflexion sont des moments forts de ces parcours. L'accompagnement proposé par les associations comme Inser Santé permet une distanciation, une réflexion, une mise en relation avec ces structures, une aide à l'élaboration du projet et un accompagnement avant, pendant et après ces étapes. L'articulation entre ces structures doit garantir fluidité et efficacité.

Le réseau ne se conçoit donc pas seulement comme la simple juxtaposition de structures ou de compétences. Ce qui est visé, c'est la mise en synergie des acteurs dans l'optique d'optimiser les parcours individuels.

Lorsque ce partenariat se formalise à travers des procédures identifiées et fonctionnelles, dans le cadre d'une convention de partenariat, alors les conditions d'un véritable maillage existent.

C'est ce qui s'est produit entre la clinique des Bruyères et l'association Inser Santé.

Depuis longtemps, près de Louviers, cette clinique accueille des personnes issues de toute la région, notamment présentées par les professionnels d'Inser Santé. Le rapprochement au sein du RIAHN de ces deux entités a permis de

formaliser un protocole de partenariat.

Deux places sont réservées aux usagers d'Inser Santé tous les mois. Le secrétariat de la clinique des Bruyères s'informe d'éventuelles demandes auprès d'Inser Santé. Les dossiers d'admission sont transmis à la personne ou aux professionnels d'Inser Santé. Ceux-ci proposent une aide à son remplissage et s'assure que les conditions administratives sont remplies (droits sécu, CMU, ...).

Le plus souvent, les professionnels d'Inser Santé accompagnent physiquement la personne. Le fait d'accompagner permet de rassurer la personne, si besoin est, et de préparer le séjour au mieux.

C'est l'occasion d'échanger avec le personnel de la clinique d'éléments importants, en accord avec la personne. La communication est facilitée par la confiance qui s'est instaurée entre les professionnels des deux structures. Des contacts sont maintenus pendant ou après le séjour pour évoquer l'évolution de la situation et la mettre en perspective.

Un autre séjour peut éventuellement être programmé, si cela semble nécessaire, ou une admission dans un autre centre de postcure.

Cette respiration, ce temps hors alcool, accessible dans des délais assez courts est un atout important dans la prise en charge des personnes, dans l'aide à la construction de leur projet de vie. Le fait de bien se connaître, de travailler en confiance et dans la transparence optimise ce temps au bénéfice de l'usager.

Travail collectif Equipe Inser Santé

Travail en réseau

avec la clinique des Bruyères



Depuis quelques années les associations vie libre et alcool assistance ont signé une convention de partenariat avec la clinique des Bruyères qui va bien au-delà des lits réservés à nos structures respectives.

Des liens très forts se sont noués au cours des ans entre la clinique et nos mouvements. Nous travaillons en parfaite harmonie et complémentarité car nous sommes rendus compte que nous étions les uns et les autres un maillon de la chaîne et qu'il nous fallait impérativement collaborer ensemble dans l'unique finalité d'apporter et d'optimiser l'offre à la personne en « mal être. »

Toutes les semaines, nous participons à une réunion ou nous présentons notre association. L'intérêt pour les malades est de se créer un réseau à la sortie, pour affronter la réalité et non la fuir. Il est important d'apprendre à vivre sans le produit et non de vivre d'illusions, d'où la nécessité impérieuse d'avoir des repères (association, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, infirmières etc.)

La cohérence de notre discours et la cohésion des acteurs nous amènent à passer la main quand nos compétences et notre disponibilité ne répondent plus aux attentes.

Le travail en réseau avec les Bruyères se poursuit dans nos réunions de sections. Un membre de l'équipe pluridisciplinaire de la clinique vient animer une réunion à thème : parfaire et assouvir notre soif de connaissances, partager nos points de vue et organiser des formations d'une demi-journée sur un thème bien précis. L'avantage est de recadrer les choses et d'avoir un discours et une approche commune. Des rencontres régulières avec l'équipe permettent également d'apporter notre perception sur tel malade que nous suivons en commun tout en respectant, une valeur fondamentale de la confidentialité.

Notre histoire, notre organisation, notre fonctionnement reposent essentiellement sur des bénévoles. Nos mouvements ont une place importante à tenir dans les réseaux des soins et d'accompagnement. Les conséquences (sociales, familiales, professionnelles, économiques) de l'abus d'alcool réclament un accompagnement long et relativement lourd. (Nécessitent une grande disponibilité et un non jugement.)

Il apparaît important que les dispositifs sanitaires et sociaux puissent nous reconnaître comme partenaire et non concurrents potentiels, tout en conservant notre indépendance et nos caractéristiques propres. Nous pensons et pouvons l'affirmer, que l'évolution va dans ce sens, où l'altruisme des uns et des autres guide nos actions au sein du réseau.

Marie chantal WACHE, Vie libre
Bernard DUEZ, Alcool Assistance



Toxenville :

un des maillons du réseau des intervenants en toxicomanie



En optimisant le partenariat, afin d'améliorer la prise en charge des usagers de drogues, Toxenville propose aux professionnels, différents outils de travail. Ses objectifs sont les suivants :

Rompres l'isolement ressenti par certains professionnels

Constituer un lieu d'échange sur les pratiques

Permettre un travail de réflexion

Favoriser le partenariat

Les moyens proposés sont les suivants :

La formation : l'association développe chaque année un travail de formation en direction des médecins et des pharmaciens.

Les soirées thématiques : elles permettent d'améliorer l'information et la réflexion. Ces soirées traitent de sujets en rapport avec l'actualité liée à l'usage de drogues

L'intervision : depuis quelques années maintenant, ce nouvel outil a été mis à disposition. L'intervision est une forme particulière d'étude de cas, à l'initiative d'un professionnel, réunissant l'ensemble des partenaires du champ sanitaire et social, impliqué dans la même prise en charge. L'intervision permet le partage du savoir faire des praticiens de première ligne. Elle constitue un lieu et un temps d'échanges, d'écoute et de formation, autour de la situation d'un patient en difficulté ou d'un professionnel en difficulté face à ce patient.

L'intervision est toujours centrée sur le soin. Les études de cas sont anonymes. Son autorisation est demandée au patient, qui accepte le partage des informations.

Elle constitue l'un des maillons du travail en réseau, privilégie la prise en charge globale médico-psycho-sociale, facilite l'accès aux soins, favorise l'action de coordination entre professionnels.

Intervision, mode d'emploi :

L'intervision est demandée soit par un professionnel de santé, soit par un professionnel du milieu psycho-social, auprès d'un des deux coordinateurs. Un premier contact est alors pris par l'infirmière coordinatrice en ce qui concerne le champ psycho-social, par le médecin coordinateur en ce qui concerne le champ médical. La réunion a lieu dans les locaux de Toxenville, à l'hôpital Charles Nicolle, mais il est également possible de délocaliser afin de s'adapter aux difficultés de déplacement de chacun. Le compte rendu réalisé, sera consultable sur place, pour des raisons de confidentialité.

L'intervision s'inscrit bien dans une démarche de réseau en valorisant les intervenants socio-sanitaires de proximité.

Coordinatrice, Catherine RAGU



Bibliographie indicative sur les réseaux

> **ANAES. Réseau de santé.**

Guide d'évaluation. Saint Denis : ANAES, 2004, 36 p

> **Bakis H. Les réseaux et leurs enjeux sociaux.**

Paris : Presses universitaires de France, 1993, 127 p (Que sais-je ?)

> **Dumont P., Bross N. Travailler en réseau.**

Méthodes et pratiques en intervention sociale. Paris : Dunod, 2003, 269 p

Parce qu'il reconnaît les potentiels des professionnels et des usagers, le réseau s'impose en force dans les esprits comme une sorte de panacée universelle susceptible de régler les difficultés liées aux problématiques nouvelles et à la nécessité de coordonner les actions entre partenaires. Les auteurs, à travers leurs expériences respectives, décrivent le réseau comme un outil d'intervention qui laisse une place importante à l'humain.

> **Le Boterf G. Travailler en réseau. Partager et capitaliser les pratiques professionnelles.**

Paris : Editions d'Organisation, 2004, 158 p

Ce guide fait le point sur les enjeux, les caractéristiques et le fonctionnement des réseaux professionnels aujourd'hui. Il dresse une typologie en distinguant réseaux de support, réseaux d'action, réseaux de partage des pratiques et réseaux d'apprentissage. A travers de nombreux exemples, il détaille les conditions à réunir et les dérives à éviter pour que ces divers réseaux fonctionnent de façon optimale. Il présente notamment une méthode spécifique à la mise en oeuvre des réseaux de partage et de capitalisation des pratiques.

> **Shhweyer FX. Créer et piloter un réseau de santé. Un outil de travail pour les équipes.**

Rennes : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, 2003, 112 p

Ours

EnRIAHN est édité par RIAHN (Réseau des Intervenants en Alcoologie Hauts Normands) association loi 1901.

Directeur de publication : Dr Philippe Cadet

Comité de rédaction et de lecture : Anne Damien, Dubois Etienne, Duez Bernard, Florinda Françoise, Hauchard Jacky, Lefloch A sophie, Pernelle Nathalie, Delaunay sabine .

- Coordinatrice : Sabine Delaunay

- Les membres du bureau : Damien Anne, Anne Sophie Le floch, Philippe Cadet, Ghislaine Lacaille, Françoise Florinda, Georges Perrimon, Marie Claude Flavigny, Bernard Duez, Virginie Swingedouw, E Dubois, Nathalie Pernelle

Diffusion : coordo.riahn@yahoo.fr

Maquette : Laurent Lebiez, association l'Écrit Santé

Imprimerie : Gabel

ISSN : En cours

Dépôt légal à parution

Parution : 3 numéros par an

Prochain numéro :

les associations népalistes



ZOOM

Secret professionnel/Secret partagé

Le secret professionnel est un concept ordonnant à certains corps de métiers de ne divulguer aucun renseignement concernant leur activité ou leurs patients sous peine de sanctions pénales.

Néanmoins, la loi du 4 mars 2002 définit pour la première fois le secret partagé. Ce texte prévoit que « sauf opposition du patient, des professionnels de santé peuvent échanger des informations relatives à une même personne prise en charge lorsqu'il s'agit d'assurer :

- la continuité des soins,
- ou la meilleure prise en charge sanitaire possible.

De plus, lorsque la personne est prise en charge par une équipe de soins dans un établissement de santé, les informations la concernant sont réputées confiées par le malade à l'ensemble de l'équipe ».